

Pour diffusion immédiate

La troisième édition annuelle du Symposium des partenaires en éducation se tiendra en mode virtuel le 27 octobre 2021

26 octobre 2021 – L'Association canadienne des conseillers professionnels en immigration (ACCPI) a le plaisir d'annoncer que la troisième édition annuelle du Symposium des partenaires en éducation (SPE ou SPE 2021) se tiendra le 27 octobre 2021 sur le thème « Redresser les circuits des études internationales ».

Pour Dory Jade, Directeur exécutif : « L'ACCPI est heureuse de proposer ce Symposium des partenaires en éducation, une manifestation unique en son genre de la secteur des études internationales au Canada. L'ACCPI consacre ses efforts à l'amélioration du recrutement des étudiants étrangers et à la protection de leurs intérêts. En organisant de telles manifestations et en créant des programmes tels que le Programme des partenaires en éducation, nous favorisons l'expansion du secteur des études internationales au Canada pour le bénéfice de toutes les parties ».

Participeront au SPE 2021 des conseillers en immigration, représentants des pouvoirs publics et spécialistes du secteur. Avec ses quatre groupes de discussion sur les problématiques essentielles du secteur du recrutement d'étudiants étrangers au Canada, cette édition 2021 du SPE promet d'être inoubliable pour tous les praticiens en immigration.

À propos du SPE

Aujourd'hui dans sa troisième année, le SPE est un symposium annuel qui réunit praticiens en immigration et représentants du secteur de l'éducation. Sur la liste des conférenciers, des représentants des pouvoirs publics, des experts en éducation, des conseillers en immigration et des spécialistes du secteur qui partageront leurs connaissances et leurs expériences dans le cadre de rencontres aux formats variés. Le SPE 2021 se tiendra en mode virtuel le 27 octobre 2021. Pour plus d'informations, allez sur www.eps-spe.ca/FR.

À propos de l'ACCPI

L'Association canadienne des conseillers professionnels en immigration (ACCPI) est une organisation professionnelle qui défend les intérêts des conseillers canadiens en immigration. L'ACCPI dirige, branche, protège et développe la profession de conseiller en immigration, servant les intérêts de ses membres. Elle est reconnue par le Gouvernement du Canada comme le porte-parole des conseillers en immigration et



citoyenneté du Canada. Pour en savoir plus sur l'ACCPI et les services qu'elle propose, se rendre sur www.capic.ca/FR/ ou écrire à communicationsfr@capic.ca.